

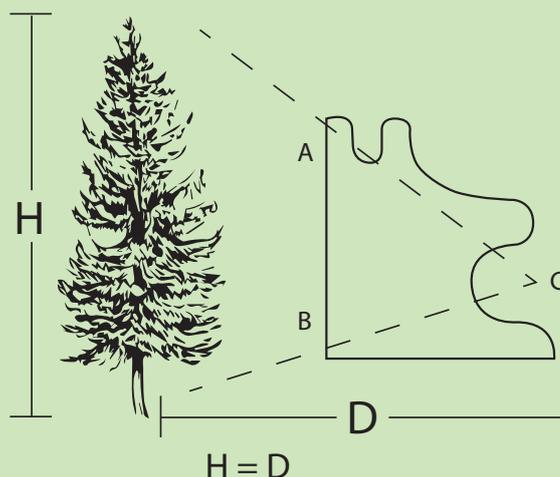
TALLTAX II

Comme son nom l'indique, cet outil peut servir à la fois de dendromètre (mesure de la hauteur des arbres) et de relascope (estimation de la surface terrière).

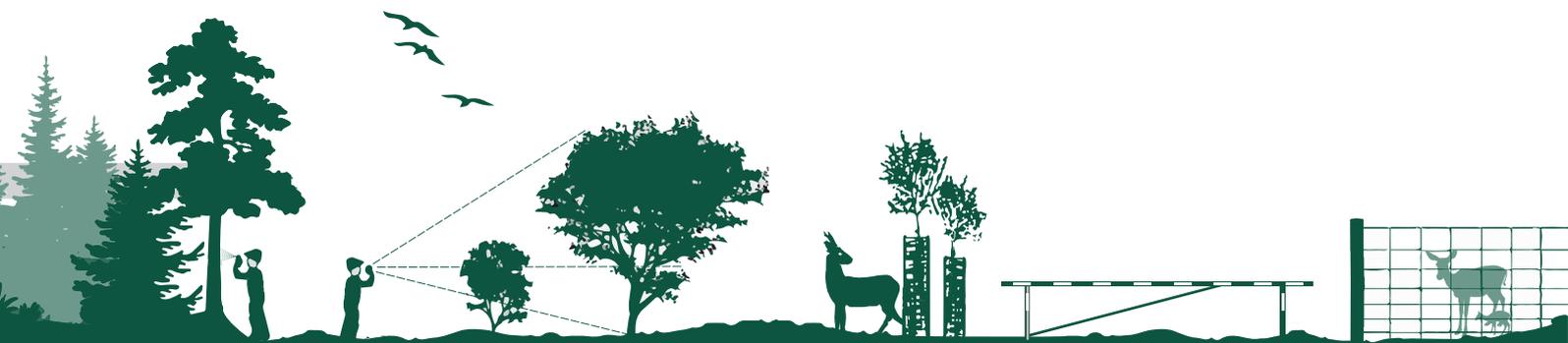
Utilisation du dendromètre

L'objectif de l'utilisation du dendromètre est de connaître la hauteur d'un arbre.

1. Munissez-vous du TALLTAX II et tenez entre le pouce et l'index de votre main droite (si vous mesurez avec l'œil droit) la poignée à laquelle est fixée la chaîne du relascope.



2. Placez-vous dans l'axe de l'arbre à mesurer et positionnez la plus large encoche du TALLTAX II contre votre œil droit (si vous mesurez avec l'œil droit).
3. Fermez l'œil gauche et avancez - reculez dans l'axe de l'arbre à mesurer jusqu'à ce que le pied de l'arbre coïncide avec le repère du bas (ROT) et la cîme avec le repère du haut (TOPP).
4. Lorsque le pied et la cîme de l'arbre coïncident respectivement avec les repères du bas et du haut de votre dendromètre, la distance qui vous sépare du pied de l'arbre est en principe +/- équivalente à sa hauteur.



TALLTAX II

Utilisation du relascope

L'objectif de l'utilisation du relascope est d'estimer la surface terrière d'un peuplement forestier.

1. Munissez-vous du TALLTAX II et maintenez la chaîne sous votre œil droit à l'aide de l'index de votre main droite (si vous mesurez avec l'œil droit).
2. Étendez la chaîne au maximum dans un plan horizontal.



3. Vous allez réaliser vos mesures sur plusieurs placettes réparties uniformément sur toute la surface du peuplement. Pour chaque placette, en restant sur place et en effectuant une rotation à 360°, comptabilisez toutes les tiges visibles plus larges ou aussi larges que la petite encoche d'observation. Chacune de ces tiges correspond à une surface terrière de +/- 1m²/ha. Par contre, ne comptabilisez aucune tige d'une largeur moindre que celle de l'encoche.



$$\frac{(\text{Hauteur des arbres} - 10\%) \times \text{Nombre d'arbres (équivalent au nombre de m}^3/\text{acre}^*)}{2}$$

*Un acre = un arpent = 50 ares = 5000 m²

Attention ! Pour obtenir la meilleure précision possible, veillez à tenir le Talltax II parallèlement au sol, sinon la hauteur sera faussée par l'inclinaison de l'appareil.

4. Le nombre minimal de placettes à mesurer est, suivant le cas :
 - Petits peuplements réguliers : 5 placettes
 - Peuplements normaux : 8 placettes
 - Grands peuplements et peuplements irréguliers : 12 placettes

Bien entendu, plus le nombre de placettes est important, plus l'estimation de la surface terrière sera précise.